

Grenoble, le 8 mars 2019

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES
PUBLIQUES DE L'ISÈRE
PÔLE D'ÉVALUATIONS DOMANIALES
8 rue de Belgrade – BP 1126
38022 GRENOBLE Cedex 1
Téléphone : 04 76 85 76 08
Mel : ddfip38.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

Le Directeur Départemental des Finances Publiques de l'Isère
à

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Sophie VIDBERG
Téléphone : 06 77 19 79 33 / 04 76 85 76 48 (le lundi)
Courriel : sophie.vidberg@dgfip.finances.gouv.fr
Réf. LIDO: 2019-38215V0429

VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION

AVIS du DOMAINE sur la VALEUR VÉNALE

DÉSIGNATION DU BIEN : emprise de 816 m² à détacher de la parcelle cadastrée ZB 198

ADRESSE DU BIEN : Parc d'activités La Noyerée III à LUZINAY

VALEUR VÉNALE : une cession du lot de 816 m² au prix de 40 800 € HT soit 50 € HT le m² peut être admise et n'appelle pas d'observation.

1 – SERVICE CONSULTANT :

VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION

AFFAIRE SUIVIE PAR :

Saïda PREVOST

VOS RÉFÉRENCES :

2 – DATE DE CONSULTATION :

22/02/2019

DATE DE RÉCEPTION :

05/03/2019

DATE DE VISITE :

DATE DE CONSTITUTION DU DOSSIER « EN ÉTAT » :

05/03/2019

3 – OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Cession d'un lot de terrain équipé dans la zone d'activités de la Noyerée à LUZINAY.

Un accord amiable serait intervenu entre les parties au prix de 50 €/m².

4 – DESCRIPTION DU BIEN

Référence cadastrale : emprise de 816 m² à détacher de la parcelle cadastrée ZB 198

Description du bien : Terrain plat aménagé, situé dans la zone d'activités, desservi par une voirie interne.

5 – SITUATION JURIDIQUE

- Nom du propriétaire : VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION

- Situation d'occupation : biens évalués libres de toute occupation

6 – URBANISME ET RÉSEAUX

Zone UXa au document d'urbanisme en vigueur, terrain cédé équipé.

7 – DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

La valeur vénale est déterminée par la méthode de la comparaison directe: cette méthode consiste à partir directement des références de transactions effectuées sur le marché immobilier pour des biens présentant des caractéristiques et une localisation comparables à celles du bien expertisé.

8 – DURÉE DE VALIDITÉ

Le présent avis est valable un an.

9 – OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle. Une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Pour le Directeur départemental des Finances publiques et par délégation,


Sophie VIDBERG
Inspectrice des Finances Publiques